

École Primaire de Glaire
9 Place de la Mairie
08200 Glaire
Tel : 03 24 27 58 89

<p style="text-align: center;">Compte rendu du 1er Conseil d'école de l'année scolaire 2018/ 2019 Jeudi 18 octobre 2018 à 17h30</p>
--

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 18 octobre 2018 à 17h30, dans la salle du conseil de la Mairie.

Étaient présents :

- _ Mmes Charlot, Wantwets Winkel, représentants de la commune ;
- _ M. Moulis, DDEN ;
- _ Mmes Laurent, Lemaire, Salgado Bartolomeu, Dosse, M. Spetier ; représentants élus des parents d'élèves ;
- _ Mmes Morisetti, Spazzi, Ponchaut, enseignantes

Absents excusés :

- _ M. Princet, Inspecteur de l'Éducation Nationale ;
- _ M. Guy ; représentant de la commune ;
- _ Mme Czorny, représentante élue des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme Morisetti.

INTRODUCTION : Changement de personnel

- *Madame Ponchaut n'est plus déchargée à ¼ temps mais 10 jours dans l'année. Ces jours seront assurés par Madame Morisetti.*
- *Mme Claire Spazzi rejoint l'équipe suite au départ de Melle Louis Joseph.*
- *Mme Morisetti est à temps partiel (80%) suite à son congé maternité, la classe des TPS/PS/MS/GS est prise en charge par Mme Nicolle Sarah.*

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Installation du nouveau Conseil d'école :

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le **Vendredi 12 octobre 2018**.

Le nombre d'électeurs inscrits était de **105**, le nombre de votants était de **91**, soit **85** suffrages exprimés et **6** bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation est donc de **86.67 %**

Il y avait cette année 2 listes. Trois sièges de titulaires ont été attribués : 2 dans une liste, M. Spetier et Mme Laurent et 1 dans l'autre liste, Mme Lemaire, les 3 suppléants sont Mme Dosse, Mme Salgado Bartolomeu dans la liste 1 et Mme Czorny dans la liste 2.

Il a été rappelé les rôles des parents élus au conseil d'école :

- votent le règlement intérieur,
- adoptent le projet d'école,
- donnent un avis (ou suggestion) sur le fonctionnement de l'école,
- donnent un accord sur l'organisation des activités complémentaires,

Les parents élus sont les porte-paroles des parents, ils ont un rôle de médiateur, représentent un lien entre les familles et l'école. Ils défendent l'intérêt de tous les enfants et pas seulement des leurs.

Le maître reste maître de sa pédagogie...

2. Présentation de l'école

• Effectifs et personnels

L'effectif actuel est de **65 élèves inscrits**, ce qui représente une moyenne de **21.66 élèves** par classe. (24,25 m'an dernier)

Les classes se répartissent comme suit :

1- CM1-CM2 Mme PONCHAUT : 12 CM1 + 7 CM2, soit **19** élèves.

2- CP-CE1-CE2 Mme SPAZZI : 4 CP + 9 CE1 + 8 CE2, soit **21** élèves.

3- TPS-PS-MS-GS Mme MORISSETTI : 4 TPS+ 9PS + 7 MS + 5 GS, soit **25** élèves

• Locaux

Les classes de Mme Morisetti et Mme Spazzi sont rue Lavoisier. La classe de Mme Ponchaut est installée au premier étage place de la mairie en attendant la fin des travaux de construction de la 3^{ème} classe rue Lavoisier. (prévu pour février 2019).

3. Actions ou projets menés cette année

Le Conseil d'école a exprimé son accord à l'unanimité en juin 2018 pour l'ensemble des activités sportives de l'année 2018/2019 suivantes :

Handball : animateur M. Boudissa, classe de CM1-CM2 (Mme Ponchaut), en période 2

Natation : Les classes de Mme Ponchaut et Mme Spazzi du 20 septembre au 13 décembre 2018.

Gymnastique : animatrice Sedan Gymnique, classes de Mme Morisetti et Mme Spazzi, période 2

- Semaine du goût : Jeudi 11 octobre, les élèves de l'élémentaire ont été invités par M. Gilleron à participer à des ateliers autour du thème des produits laitiers au lycée hôtelier de Bazeilles. Les frais de déplacement sont pris en charge par la coopérative et les frais de fonctionnement par la mairie.
Vendredi 19 octobre, les élèves de TPS/PS/MS/GS accueilleront M. Gilleron qui viendra leur proposer des ateliers dans le préau de l'école maternelle.
- Atelier solidarité Tarket : réalisation d'une fresque murale sur le mur de l'extension dans la cour de la cour rue Lavoisier le lundi 8 octobre. A cette occasion, il a été installé par les employés communaux des tonnelles en cas de pluie. Nous déplorons que seuls les élèves de CM1/CM2 ont participé à cette réalisation, l'organisation avec les élèves a été un peu bancal.
- Photos : Vendredi 16 novembre, photos de classe et photos individuelles.
- Cérémonie du 11 novembre : les enfants de l'école sont invités à participer à cette cérémonie, comme l'an dernier, ils chanteront l'hymne national.
- Téléthon : vendredi 7 décembre. Comme l'an dernier, une vente de crêpes sera organisée.
- Goûter de Noël : la date est fixée au jeudi 20 décembre pour les trois classes, il aura lieu dans le préau. A ce sujet, la directrice souligne la participation financière de la Mairie qui permettra d'offrir des livres aux enfants

4. Règlement intérieur

Il n'y a pas de modification, toutes les familles l'ont eu à la rentrée.

5. Sécurité incendie

Elémentaire : le 1^{er} exercice a été réalisé le 1^{er} octobre 2018 à 15h15

Bilan : 1 min 32s pour évacuer. Suite au changement d'organisation de l'école, l'évacuation s'est faite sur le parking rue des Caquettes (ancienne cour de l'école).7

Maternelle : le 1^{er} exercice a été réalisé le 28 septembre à 10h30.

Bilan : 2 min 15s pour évacuer.

6. PPMS

Plan Particulier de Mise en sécurité.

Il a été mis à jour pour le volet « risques majeurs »

Quant au volet « attentat-intrusion » cela doit être fait pour le 5 novembre. Pour le bâtiment rue Lavoisier, cela ne pose pas de difficultés supplémentaires mais pour la classe de la place de la Mairie c'est différent : il ne sera pas facile d'organiser une fuite, dans la mesure où il n'y a qu'une seule issue. (Même remarque pour l'incendie).

A ce jour, je signale qu'il n'y a pas d'alarme ni incendie ni détecteur de fumée.

Rue Lavoisier, il n'y a pas de cachettes pouvant être fermées de l'intérieur. Place de la Mairie, il n'y a aucune possibilité de cachette.

Place de la mairie, la situation manque de sécurité pour l'ouverture de la porte. Les gens sonnent mais ne sont pas visibles de la classe, (obligée de se pencher à la fenêtre et demander aux gens de se montrer...) il est donc difficile de respecter le plan Vigipirate.

Un exercice a été réalisé, comme demandé entre le 5 et le 16 novembre 2018. Scénario à mettre en place : « attentat/intrusion ». Les dates ne sont pas encore fixées.

Rue Lavoisier, il a été rappelé par écrit et à l'oral aux parents de CP-CE1-CE2 qu'ils n'avaient pas à entrer dans la cour ni dans le bâtiment. Cependant certains parents le font encore. Les parents d'élèves élus feront ce rappel et à la rentrée l'entrée sera strictement interdite aux parents qui n'ont pas à le faire.

7. Organisation des APC

Activités pédagogiques complémentaires.

Ces activités peuvent appartenir à 3 domaines :

Aide aux élèves en difficultés

Aide aux devoirs

Mise en place d'une activité prévue par le projet d'école

Elles ne sont pas obligatoires.

36 h pour les adjointes, 18 h pour la directrice

L'APC est fixé le soir du lundi de 16h30 à 17h30, toute l'année pour Mme Morisetti.

Lundi 16h30/17h15 et jeudi 16h30/17h15 toute l'année pour Mme Spazzi.

Lundi 16h30/17h15 toute l'année pour Mme Ponchaut.

9. Calendrier scolaire

Il n'y a pas de dates particulières à noter en ce début d'année.

2^{ème} conseil : 7 février

3^{ème} conseil : 27 juin

10. Travaux

- Demandes de travaux
 - Problème d'informatique : difficultés de connexion internet rue Lavoisier, version de Windows obsolète ne permettant plus l'ouverture de certains documents etc
 - Mme Spazzi demande s'il est possible de récupérer le TNI qui n'est plus utilisé pour le mettre dans sa classe. A défaut, elle demande un plus grand tableau, magnétique ainsi que l'éclairage de celui-ci.
 - Mme Morisetti demande également s'il est possible d'avoir un plus grand tableau, ainsi que l'éclairage associé.

11. Questions diverses

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h30.

La secrétaire de séance,
Mme Morisetti

La Directrice,
Mme Ponchaut



Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Monsieur le DDEN
- Monsieur le Maire de la commune de Glairé
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante